

# Mayotte – Lagon et îlots



Ces récifs couvrent 150 km<sup>2</sup> et offrent une diversité d'habitats remarquables.

La surface couverte par les herbiers de phanérogames est de 760 ha.

Le lagon de Mayotte est très favorable aux mammifères marins. 24 espèces ont ainsi été recensées, soit un quart de la diversité mondiale.

Mayotte est très fréquentée également par les tortues vertes, plus ponctuellement par les tortues imbriquées.

## Pressions

Les menaces qui pèsent sur le lagon et les îlots de Mayotte sont nombreuses. La topographie concentre l'extension urbaine sur les côtes et l'accroissement de la population impacte directement le milieu marin. Les pratiques agricoles riment avec « déforestation » et « érosion ». L'absence d'assainissement et l'absence de recyclage des déchets conduisent à des pollutions permanentes des milieux naturels. Certains fonds sous marins sont parsemés de pneumatiques usagés ou d'équipements électroménagers ; tandis que les lasses de mer sont jonchées de canettes et de débris en tous genres.

L'accroissement de la population s'accompagne d'un accroissement de la pression de pêche sur le lagon. Certains îlots présentent également une forte attractivité touristique, encore peu régulée et susceptible de mettre en danger la faune qui y trouve refuge.

Enfin, dans un contexte global de changement climatique, les épisodes de blanchissement corallien enregistrés en 1998 et 2004 se sont avérés très destructeurs ; et le risque de submersion marine d'un grand nombre d'habitations est avéré.

## Partenariats

L'intégralité du lagon et des récifs coralliens de Mayotte ( soit 1 100 km<sup>2</sup>, équivalents à quatre fois la superficie des terres émergées de Mayotte) sont inscrits dans le périmètre du Parc Naturel Marin créé en 2010. Une convention définit les domaines de partenariat entre le Conservatoire et le PNM.

L'îlot M'Bouzi est classé Réserve nationale terrestre depuis 2008. Il est géré par l'association des Naturalistes de Mayotte depuis cette date.

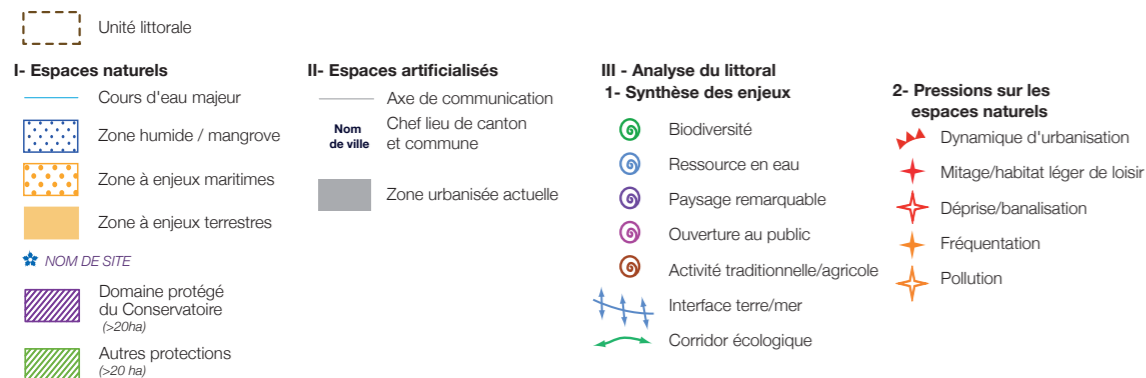
Tous les autres îlots (sauf ceux uniquement constitués de sable n'affleurant qu'à marée basse) ont été affectés en gestion au profit du Conservatoire du littoral depuis mai 2010. Le Conseil départemental de Mayotte est gestionnaire de certains de ces îlots, dont ceux du Nord (M'tsambaro) et d'Hajangoua. Sur ces îlots, le partenariat entre le Conservatoire et le Conseil départemental a permis de mener des actions de dératissage et de suivi des populations de Phaetons à brins blancs.

## Orientations stratégiques

Il n'est pas envisagé d'accroître la maîtrise foncière par le Conservatoire du littoral dans cette unité littorale, dans la mesure où les îlots hors réserve naturelle ont déjà été affectés. L'objectif visé en partenariat avec le Parc naturel marin et autres acteurs (Brigade Nature de Mayotte, DEAL, Conseil Départemental,...) concernera la régulation des accès et la fréquentation pour une valorisation touristique de ces îlots raisonnée et respectueuse des sites. Dans le même temps, les actions de lutte contre les prédateurs introduits seront poursuivies sur les îlots à plus fort enjeu de protection de l'avifaune.



## ENJEUX ET PRESSIONS SUR LES ESPACES NATURELS



## Contexte

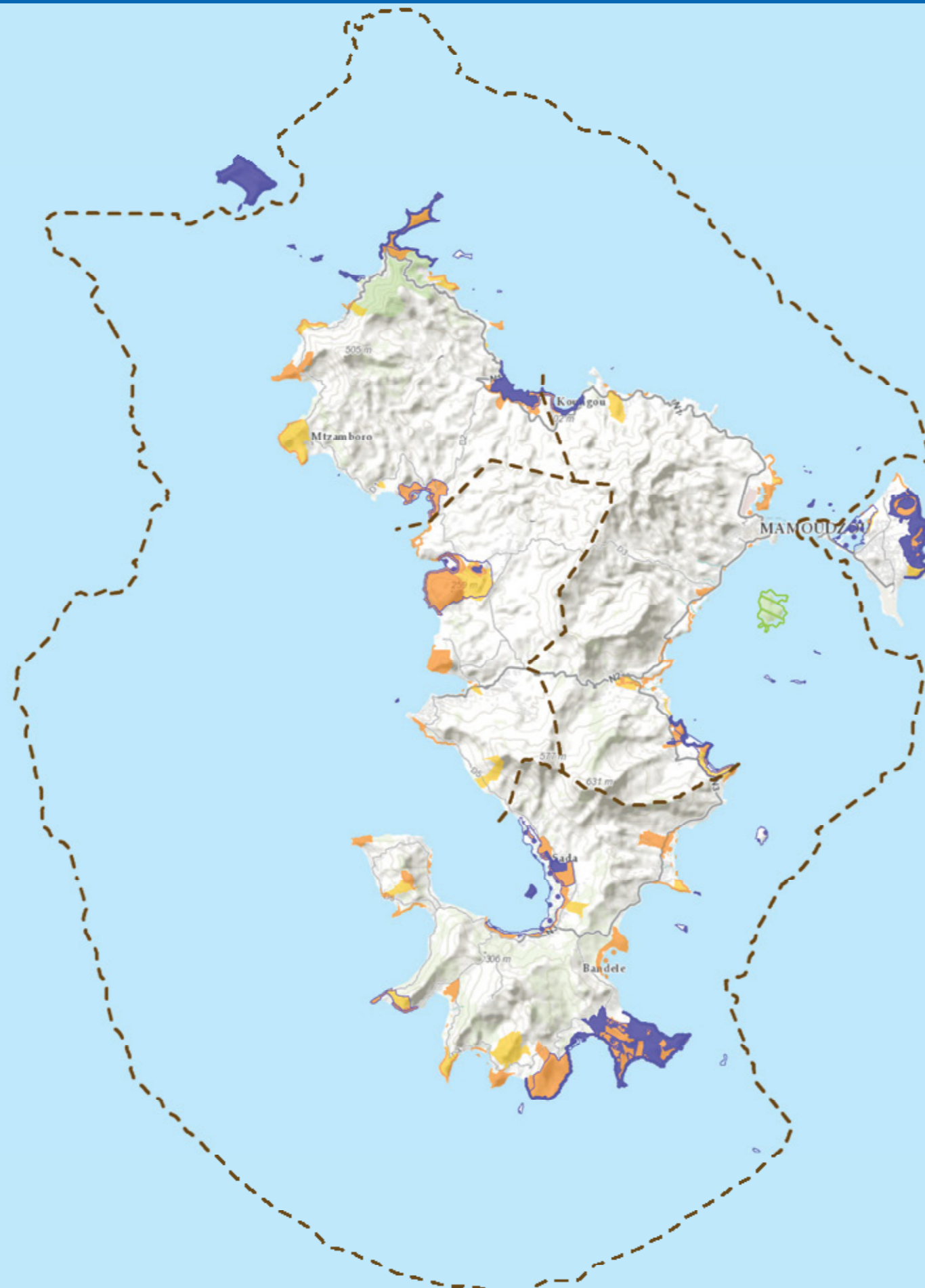
L'unité littorale « lagon et récifs » de Mayotte est presque exclusivement marine. Elle est mitoyenne de toutes les autres unités littorales terrestres (300 m en mer) et s'étend jusqu'au récif barrière qui court sur près de 140 km tout autour de La Grande Terre et de la Petite Terre.

## Enjeux


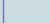



Les îlots sont une composante fondamentale du paysage mahorais et constituent en enjeu important sur le plan touristique, économique et écologique. 100 couples de Paille en queue à brin blanc nichent principalement dans les falaises de Petite Terre et les îlots.

Le lagon de Mayotte est exceptionnel, tant du point de vue de la diversité des habitats que des espèces qu'ils abritent. Trois grands types de structures coralliennes sont présents de la côte vers le large :





- les récifs frangeants qui occupent 195 km de linéaire côtier ;
- les récifs internes situés à l'intérieur du lagon dont une double barrière de 18 km, phénomène très rare au monde (moins de 10) ;
- le récif barrière.

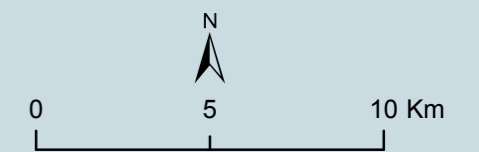


## Situation au 1er janvier 2015

-  Unité littorale
-  Périmètre autorisé du Conservatoire
-  Réserve naturelle/coeur de parc<sup>3</sup>
-  Domaine protégé du Conservatoire
-  Domaine protégé DPM/DPF<sup>1</sup>

## Zonage stratégique

-  Zone d'intervention
-  Zone d'intervention DPM/DPF<sup>1</sup>
-  Zone de vigilance
-  Zone de vigilance DPM/DPF<sup>1</sup>



<sup>1</sup> Domaine public maritime, fluvial ou lacustre  
<sup>2</sup> Protections réglementaires avec gestionnaire et plan de gestion